

3.0 crédits	30.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Dachy Valérie (coordinateur) ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	http://sites.uclouvain.be/moodle/
Préalables :	Cette unité d'enseignement est de niveau approfondi et suppose donc au départ une bonne maîtrise du code et des aptitudes langagières du niveau B1+ tel que décrit dans le CECR (second degré du niveau intermédiaire). <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés :	Cette unité d'enseignement est articulée autour de thèmes essentiellement liés à la vie quotidienne en milieu néerlandophone, au monde académique ainsi qu'à la culture flamande et néerlandaise au sens large (comprenant les aspects politiques, économiques, sociaux, artistiques, etc.).
Acquis d'apprentissage	<p>Compréhension à la lecture : niveau B2 du CECR A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable</p> <ul style="list-style-type: none"> -- d'obtenir renseignements, idées et opinions de sources spécialisées dans son domaine, -- de comprendre des articles spécialisés hors de son domaine à condition de se référer à un dictionnaire de temps en temps pour vérifier la compréhension, -- de comprendre en détail un cours académique relatif à son domaine d'étude. <p>Compréhension à l'audition : niveau B2 du CECR A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable</p> <ul style="list-style-type: none"> -- de suivre l'essentiel d'une conférence, d'un discours, d'un rapport et d'autres genres d'exposés académiques et culturels qui sont complexes du point de vue du fond et de la forme à condition que le sujet soit relativement familier et/ou lié à son domaine d'étude, -- de comprendre la plupart des films en langue standard, -- de comprendre en détail, dans le cadre d'une conversation, ce qui est dit en langue standard, même dans un environnement bruyant. <p>Expression orale : niveau B2 du CECR A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable</p> <ul style="list-style-type: none"> -- de développer un exposé de niveau universitaire, de manière claire et méthodique en soulignant les points significatifs et les éléments pertinents, -- de s'écarter spontanément d'un texte préparé pour suivre les points intéressants soulevés par des auditeurs en faisant preuve d'une aisance certaine et d'une facilité d'expression, -- de s'impliquer dans une conversation d'une certaine longueur sur la plupart des sujets d'intérêt général et en lien avec son domaine d'étude, en y participant réellement, et ce même dans un environnement bruyant. <p>Expression écrite : niveau B1 du CECR A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable</p> <ul style="list-style-type: none"> -- d'écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel, en exposant ses opinions et en fournissant explications et arguments dans le cadre d'une rédaction, -- de synthétiser des informations et des arguments issus de sources diverses et rédiger un travail de niveau universitaire en lien avec son domaine d'étude. <p>Code: développement et diversification du vocabulaire général (+/- 4000 mots) et consolidation du vocabulaire académique. L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction. Culture : au niveau de toutes les aptitudes précitées sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise en l'y faisant participer activement (excursion culturelle, théâtre, film, presse, ...).</p>

	<i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	-- Evaluation continue tenant compte du travail, de la participation active au cours et de la présentation. -- Examen oral final. -- Evaluation écrite d'une maîtrise avancée du vocabulaire académique..
Méthodes d'enseignement :	Les activités proposées seront par exemple : jeux de rôles, débats sur des thèmes variés et académiques, discussions dirigées ou libres sur base d'articles, de films, de séquences vidéo, ... L'étudiant est tenu d'organiser une présentation de niveau universitaire sur un sujet lié à son domaine d'étude ou sur tout autre sujet préalablement choisi en accord avec le groupe. Au cours de cette présentation, il est amené à susciter l'interaction avec le public.
Contenu :	Cette unité d'enseignement consiste à développer la pratique de la communication orale. Les activités proposées viseront à exercer la communication spontanée et académique.
Bibliographie :	-- Support de cours (syllabus et/ou plate-forme e-learning Moodle) destiné à l'auto-apprentissage, comprenant du vocabulaire général adapté aux objectifs et une mini-grammaire avec exercices et corrigés. -- Syllabus visant l'acquisition du néerlandais académique.
Autres infos :	Les conditions d'accès à cette unité d'enseignement sont : -- ne pas avoir de néerlandais au programme annuel, -- obtenir l'accord du / de la coordinateur/coordinatrice pour inscrire cette unité d'enseignement au programme annuel (c.-à-d. s'assurer qu'il reste des places dans les groupes), -- obtenir ensuite l'accord du jury restreint en faculté pour inscrire cette unité d'enseignement au programme annuel (il n'y a pas de possibilités d'inscription en tant qu'élève libre). Cette UE, pouvant faire suite à l'UE LNEER1300, a également pour objectif principal de préparer l'étudiant à son séjour Erasmus en milieu néerlandophone. Cours en groupes de 15 à 20 étudiants. L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par téléphone ou courriel.
Faculté ou entité en charge:	ILV

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil	FSA1BA	2	-	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte	ARCH1BA	2	LNEER1300	